****

**CARTOGRAPHIE DU PROJET………………………………………............ 3**

**LES VALEURS ……………. ……………………………………………………… 4**

* **Educatives**
* **Sportives**

**LES INSTANCES ……………………………………………………………… 5**

**LES FONCTIONS ELECTIVES ………………………………………………… 6**

**FONCTIONS SPORTIVES ………………………………………………………. 7**

* **Directeur sportive**
* **Fonction technique 8**

**INSTANCES PARTENAIRES ………………………………………………….. 9**

**LE PROJET SPORTIF …………………………………………………………… 10**

**L’ENCADREMENT DES EQUIPES …………………………………………… 13**

**LES ARBITRES …………………………………………………………………… 15**

**LES TERRAINS – LES INSTALLATIONS …………………………………… 16**

**LES COMMISSIONS ……………………………………………………………. 17**

* **Missions et objectifs des commissions**

**LE CLUB – AUJOURD’HUI DEMAIN ………………………………………. 19**

**ANNEXE ………………………………………………………………………….. 20**

* **Charte du joueur**
* **Charte du parent**
* **Charte des éducateurs**
1. **LES VALEURS**

***Educatives***

Ces valeurs s’inscrivent et sont en phase avec le projet éducatif de la ville des abymes.

Le club s’organise autour d’un projet commun partagé de tous et pour tous, sans distinction de sexe, d’origine ethnique, de milieu socioprofessionnel ou de niveau sportif.

Son crédo : Bien vivre ensemble et permettre à chacun d’y trouver sa place.

Nous souhaitons promouvoir et favoriser l’intégration de toutes et tous notamment en mettant en avant :

* L’apprentissage à la vie de groupe tout en accordant une place à l’épanouissement individuel
* La prise d’autonomie et de responsabilité
* La liberté d’expression
* L’égalité de chances
* L’éco-citoyenneté

Notre club souhaite être un acteur majeur pour cette intégration et doit permettre l’accomplissement et l’épanouissement de tous au sein du club.

Les jeunes Footballeurs reçoivent un enseignement qui privilégié l’aspect éducatif du sport aussi bien sur le terrain qu’en dehors du terrain. La recherche d’un développement harmonieux prend en compte et s’organise sur la base d’une progression physique et technique adaptée à la morphologie et la psychologie de l’âge considéré.

Pour les mineurs, l’implication des parents dans le suivi des équipes sera fortement recherchée. Pour les plus âgés, le club est une organisation humaine qui veut promouvoir ses licenciés à tous les niveaux (sportif, social, professionnel).

**F** Fairplay **O** Objectivité **O** Optimisme **T** Tempérance

***Sportives***

Au niveau des jeunes, la première de nos ambitions est de les faire progresser grâce à un enseignement adapté pendant les entraînements et les stages qui ont lieu durant les « petites vacances ». Promouvoir les jeunes et assurer la croissance du club par la formation dans des conditions optimales afin d’accéder au plus haut niveau dans chaque catégorie et devenir le réservoir pour notre équipes seniors.

Obtenir le LABEL ECOLE DE FOOTBALL FFF est un objectif majeur. Au cœur de ce dispositif des éducateurs référent avec une équipe formée.

Le club est porteur pour la formation interne et externe des licenciés désireux de ne pas se limiter à un rôle de joueur.

Au niveau des seniors, un encadrement de qualité doit nous permettre d’accéder au plus haut niveau de ligue sur le moyen terme en appuyant majoritairement sur des joueurs issu de la formation du club.

\*Citation de Jacques Rogge Président du C.I.O depuis 2001 :

|  |
| --- |
| **Le sport, la paix et notre humanité commune**Nous voulons que les jeux soient un sanctuaire pour le sport qui célèbre notre humanité commune. Nous ne pouvons pas réaliser ce but si nous devenons un ange actif pour le changement politique. Nous cherchons le changement par le sport et la promotion de la paix et du développement a été au centre du mouvement olympique depuis son commencement. Notre fondateur, Pierre de Coubertin, a cru profondément que la puissance d’unification du sport pourrait aider à nous mener à un monde plus paisible. Le sport ne peut pas résoudre tout l’éventail des maux du monde, mais il peut contribuer à des solutions qui apportent du sens. Le sport fournit un langage commun. Il fait tomber les barrières et réunit les personnes. C’est un aimant pour les jeunes qui peut servir à enseigner des valeurs positives et des leçons pour la vie. |

1. **LES INSTANCES**

***L’Assemblée Générale***

Elle est composée de tous les licenciés de plus de 16 ans. Elle se réunit 1 fois par an.

Plusieurs rapports sont présentés :

* Le rapport moral par le Président
* Le rapport d’activité du Secrétaire
* Le bilan financier par le Trésorier

Ces 3 rapports sont soumis à l’approbation des membres présents. Quitus de la gestion est soumis à l’approbation des membres présents.

Les tarifs des licences sont soumis à l’approbation des membres présents à l’Assemblée Générale ordinaire ou exceptionnelle. L’Assemblée Générale extraordinaire, quant à elle, permet de modifier les statuts.

Chaque responsable de commission présente son bilan annuel et les projets.

Les membres présents procèdent à l’élection du Conseil d’Administration qui se renouvelle par tiers tous les ans.

***Le Conseil d’Administration***

Le Conseil d’Administration est composé de licenciés élus par l’Assemblée Générale suivant un processus défini et inscrit dans les statuts actuels.

Une réunion mensuelle a lieu et poursuit plusieurs objectifs :

* Informer, échanger
* Faire le point sur les encours, les travaux engagés par les commissions
* Identifier les actions à mener au sein du club et définir les moyens nécessaires
* Valider les décisions à appliquer au sein du club

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil d’Administration prend appui sur les comptes rendus et propositions validés. Les thèmes nécessitant un travail ou une discussion plus approfondis sont traités par les commissions entre les 2 réunions.

***Le Bureau***

Elu par le Conseil d’Administration à la fin de l’Assemblée Générale, il est constitué en son sein par :

* Un Président
* Un Vice-président
* Un secrétaire
* Un trésorier

Le bureau est l’organe exécutif des décisions.

□ *Les missions et les tâches sont clairement définies*

*□ Les décisions sont prises par des personnes reconnues et ayant la légitimité.*

*□ Les responsabilités sont assumées par les personnes qui en ont la charge, à l’intérieur du Conseil d’Administration*.

1. **LES FONCTIONS ELECTIVES**

***Président***

* Il est le garant du fonctionnement du club et préside les réunions de bureau, du Conseil d’Administration, des Assemblées Générales (ordinaire, exceptionnelle, extraordinaire).
* Il veille au respect des statuts.
* Il assure la direction du club et le représente auprès des différentes instances.
* Il est responsable de la gestion financière.
* Il est membre de droit de toutes les commissions.
* Il est le responsable hiérarchique du ou des salariés du club.

***Vice-président***

* I l est appelé à suppléer le Président, le cas échéant, en cas d’absence.
* Il assume la responsabilité, le fonctionnement de diverses commissions.

***Le secrétaire***

* Il gère et organise toutes les tâches administratives courantes.
* Il planifie les réunions du Conseil d’Administration.
* Il gère et organise la signature des licences.
* Il est le correspondant du club.
* Il est le référent FOOTCLUBS (logiciel de la Fédération Française de Football).
* Il est le responsable de la messagerie officielle du club.
* Il représente le club au forum des associations.

***Le Trésorier***

* Il établit le budget prévisionnel et en assure le suivi.
* Il assure le suivi des dépenses et des recettes.
* Il établit un tableau de bord mensuel.
* Il établit et suit la trésorerie, le besoin en fond de roulement.
* Il établit le bilan de fin de saison.
* Il est garant du suivi financier.



1. **FONCTIONS SPORTIVES**

***Directeur sportif :***

**• Tâches :**

* Planifier et coordonner les activités sportives du club
* Superviser la section technique du club
* Coordonner les tâches administratives du club avec les différents intervenants
* Représenter le club auprès des instances sportives locales, régionales, provinciales, nationales et internationales
* Assister le secrétaire, trésorier dans l’administration financière du club
* Assister le président du conseil d’administration à la préparation des séances du CA
* Conseiller le CA sur les orientations du club
* Planifier les ressources matérielles pour le bon fonctionnement du club
* Organiser diverses activités génératrices de revenus
* Assister les comités mis sur pied par le CA
* Toute autre tâche que lui confiera le président du CA
* Participer à l’élaboration des dossiers stratégiques communs avec la municipalité, laissant au président du CA le lien.

***Directeur technique :***

**• Tâches :**

* Il s’assure que la philosophie de développement du club et son image sont respectées à tous les niveaux en ce qui concerne les joueurs et les éducateurs (ou dirigeants) au cours de toute participation à une activité reliée sous une forme quelconque à l’image du club.
* Il gère les activités quotidiennes du club en collaboration avec le directeur sportif
* Il dirige la Section Technique (ST) :

 - Il met en œuvre le projet sportif du club, dans le champ des différentes pratiques de base du football (des u7 aux seniors).

 - Il recommande l’embauche du personnel de la section technique qui relève de son autorité après en avoir référé au directeur sportif. Cela vaut pour tous les programmes mis en place par la Section Technique.

 - Il met en place ou/et supervise tous les programmes techniques du club ou provenant d’un organisme sportif régional, provincial, national voire international ayant rapport avec le foot ou le développement du club et l’utilisation de ses installations habituellement mises à sa disposition.

 - Il est le responsable des évaluations des joueurs et des éducateurs des programmes techniques mis en place par la section technique ainsi que des équipes , pour le développement de la structure de club mis en place par la Fédération et en nomme l’encadrement technique.

 - Il apporte ses recommandations quant aux installations nécessaires pour la tenue des programmes techniques du club.

 - Il apporte ses recommandations quant aux normes de sécurité ainsi qu’aux critères devant être rencontrés en termes d’installations selon le niveau de compétition concerné.

 - Il apporte ses recommandations quant à la participation à toute compétition concernant tant les différentes équipes du club d’un point de vue collectif que les joueurs d’un point de vue individuel (tournois, ligues, sélection ….)

***Directeur technique adjoint :***

 - le remplacera en premier lieu avec les mêmes pouvoirs d’intervention.

- Lorsque le directeur technique délègue des tâches à son adjoint techniques, celui ci dispose du même pouvoir décisionnel dans ses interventions.

 - En cas d’absence du directeur technique, le directeur technique adjoint

 - Il participe aux actions de communication de promotion et de gestion du club ou de la structure





1. **LES INSTANCES PARTENAIRES**

***La ville des Abymes***

* La ville des abymes est un acteur pour le fonctionnement du club, pour les installations sportives et son soutien logistique.
* Des réunions de travail devront êtres organisées. Tous les sujets et les projets y sont évoqués.
* Les demandes d’investissements sont formalisées tous les ans auprès de la mairie.

***Le District de Grande-Terre, la Ligue Guadeloupéenne de foot***

* Le club doit être présent aux Assemblées
* Nous devons avoir la volonté d’apporter notre contribution en proposant des personnes pour les commissions.
* Nous devons veiller à proposer des candidatures pour les manifestations sportives gérées par le district ou la ligue





1. **LE PROJET SPORTIF**



# L’ECOLE DE FOOTBALL - LE FOOTBALL ANIMATION

***Missions –objectifs***

* Etre une école ouverte à toutes les filles et à tous les garçons de plus de 6 ans jusqu’à 13 ans inclus
* Mettre en avant le jeu et le plaisir qui doivent être des bases dans ces catégories
* Assurer la découverte du Football (le jeu) qui doit permettre aux jeunes une prise de confiance tout en s’intégrant à une équipe et à ses valeurs.
* Faire comprendre avec pédagogie, dès le plus jeune âge, que le collectif doit prendre le pas sur l’individualisme
* Apporter à l’enfant, durant ces années d’initiation, un apprentissage des règles de vie et une éducation sportive de base, comprenant le développement de sa motricité, l’apprentissage des gestes techniques et la découverte du collectif, ce qui lui permettra de s’exprimer dans le jeu
* Assurer un suivi de progression et des acquisitions
* Obtenir le label\* Ecole de foot FFF \* est un élément important qui valide et reconnait la qualité de l’enseignement reçu par nos jeunes.

\*Les critères pour obtenir le label

* Accueil – Fidélisation
* Encadrement
* Education

# FOOTBALL A 11 – JEUNES

***Missions – objectifs***

* Accueillir les jeunes à partir de 14 ans jusqu’à 19 ans inclus
* Développer une classe foot pour la 5ème et 6ème au collège A .Isaac
* Faire progresser nos effectifs
* Organiser des stages pendant les petites vacances
* Planifier la commission technique - les réunions planifiées – le compte rendu formalisé – le suivi
* Assurer un suivi individualisé de progression et des acquis tout au long de son parcours de formation
* Préparer au monde des séniors – veillé à l’intégration
* Assurer la pérennité de l’équipe sénior
* Former, fidéliser et rendre pérenne notre structure d’éducateurs
* Assurer la découverte du Football (le jeu) qui doit permettre aux jeunes une prise de confiance tout en s’intégrant à une équipe et à ses valeurs

# LES SENIORS

***Missions – objectifs***

* Etre compétiteur
* Avoir un effectif seniors avec :
* Un projet ambitieux et à moyens terme accéder au plus haut niveau de la ligue
* Un bon parcours dans les différentes coupes
* Fidéliser les effectifs
* Identifier les joueurs susceptibles de s’inscrire dans la durée, dans l’engagement associatif
* Contribuer à la vie du club (arbitrage des jeunes)
* Faire preuve de solidarité entre les équipes- respect des objectifs et décisions club
* Intégrer les jeunes
* Organiser un stage de préparation d’avant saison

# COMMUN A TOUTES LES CATEGORIES

* Adhésion au « PEF » mis en place par la FFF
* Assurer et mettre en place les ressources matérielles (terrains, vestiaires), humaine (éducateurs, dirigeants, accompagnateurs), équipements (maillot, shorts, chaussettes)



1. **L’ENCADREMENT DES EQUIPES**

Lors des dernière Assemblée Générale du district, un focus a été mis sur la problématique liée aux comportements des bancs de touche qui sont souvent à l’origine des problèmes.

Nous en avons conscience et c’est dans cet esprit que nous voulons fédérer l’ensemble de nos encadrant vers des comportements empreints de RESPECT, TOLERANCE, FAIRPLAY, DIGNITE.

Ceci doit être partagé par l’ensemble des acteurs du club.

La victoire : Oui, mais pas n’importe comment. Il est des défaites qui sont parfois autrement plus porteuses d’avenir.

Ce climat apaisé favorisera l’éducation, la promotion de tous les licenciés, de notre club. Ce n’est pas le but qui compte mais le chemin.

# Le Dirigeant d’équipe

Chaque dirigeant d’équipe est représentant du club et doit à ce titre adopter une attitude exemplaire. Il prend en charge l’accueil des équipes (domicile) et gère la partie administrative (rédaction de la feuille de match, paiement des arbitres).

Ses missions :

* Administratif
* Vérifier les licences
* Etablir la feuille de match
* Savoir poser des réserves
* Récupérer à domicile les feuilles de matchs et de frais d’arbitre et les remettre à l’endroit prévu pour le secrétaire
* Connaître la marche à suivre en cas d’accident
* Matériel
* Prendre en charge les équipements et les ramener après le match en s’assurant d’avoir vérifié que tous était ok (maillots, shorts)
* Prendre en charge les ballons en contrôlant qu’ils sont bien gonflés
* Prendre en charge la pharmacie en s’assurant qu’elle complète
* Educatif
* Veiller au bon comportement des joueurs
* Faire respecter les règles de fonctionnement du club
* Accueillir l’équipe adverse et les arbitres
* Etre réactif et en l’absence d’arbitre, assurer ce rôle
* Rester dans son rôle notamment en présence d’un éducateur, cela n’excluant pas un dialogue pour susciter des échanges constructifs.

## L’accompagnateur

C’est le parent de joueur qui a de la disponibilité ponctuellement ou régulièrement et qui peut de fait accompagner une équipe..

Une disponibilité ou un remplacement ponctuel pour accompagner une équipe. L’accompagnateur fait partie de l’encadrement de l’équipe, sans avoir de responsabilité particulière, sinon celle qui peut être confiée sur le moment par le dirigeant ou l’éducateur.

## Les Educateurs (se reporter au statut des éducateurs)

L’éducateur est au cœur du dispositif technique

Objectif :

* 1 équipe = 1 éducateur= présence aux entrainements
* 1 équipes = 1 éducateur + 1 dirigeant et/ou 1 accompagnateur qui arbitre le cas échéant

L’éducateur doit avoir la volonté d’impliquer son dirigeant, son accompagnateur dans la vie du groupe durant toute la saison.

Il doit également instaurer un dialogue et susciter des échanges avec les parents pour une meilleure participation à la vie du club.

Les éducateurs se doivent d’avoir, comme l’ensemble des représentants du club, un comportement irréprochable et de prendre appui sur les valeurs du club.

Il a la responsabilité directe dans l’organisation et le choix de son groupe.

Pour cela, il doit fédérer, créer de la cohésion et amener l’ensemble du groupe vers la réalisation des objectifs définis.

Chaque éducateur référent rend compte et établit un compte rendu mensuel formalisé de son activité au Directeur Technique.



1. **LES ARBITRES**

**SANS ARBITRES : PAS DE RENCONTRES !**

Le nombre d’arbitres du club est conditionné par le niveau de pratique de l’équipe première.

* P HR – PH : 3 arbitres
* D H : 4 arbitres

Le non respect de cette obligation entraîne des sanctions financières et sportives.

Nous devons par ailleurs :

* Susciter les vocations
* Accompagner les jeunes arbitres
* Recruter si nécessaire
* Animer l’équipe des arbitres du club en veillant à leurs intégrations

Un membre du conseil d’administration est chargé du suivi de nos arbitres.

**3 points essentiels mis en avant**

* Identifier les candidats
* Financer la formation, les équipements
* Suivre le parcours d’intégration, récompenser, motiver, intéresser



1. **LES TERRAINS – LES INSTALLATIONS**

La municipalité met à notre disposition sur le complexe Rémy BERRANGER\* :

* 1 terrain en herbe
* 2 petits terrains d’école en herbe
* 2 vestiaires

Le classement du terrain d’honneur (saison 2017-2018 ) est niveau 4\*\*

Compte tenu de l’évolution de nos effectifs et de nos objectifs en direction des jeunes, des aires de jeu supplémentaires sont nécessaires.

Le dialogue constant et constructif avec les représentants de la mairie nous permet d’échanger, de trouver les solutions adaptées aux différents thèmes abordés.

\*\*Les terrains de Football et installations sportives utilisé pour le déroulement des compétitions officielles sont ainsi classés en six niveaux :

* Niveau 1 : Installations minimales utilisées pour les championnats professionnels (L1-L2)
* Niveau 2 : Installations minimales utilisées pour le championnat National
* Niveau 3 : installations minimales utilisées pour le CFA et CFA2
* Niveau 4 : Installations minimales utilisées en DH senior masculin des Ligues régionales
* Niveau 5 : Installations minimales utilisées pour les championnats nationaux féminins, nationaux jeunes et Foot Entreprise et en compétitions régionales (é l’exception de la Division Honneur senior masculine) et de Districts (pour le niveau de compétition le plus élevé).
* Niveau 6 : Installations minimales utilisées dans les autres compétitions

*Le classement d’un terrain par la Fédération de Football ne se substitue en rien aux dispositions légales et règlementaires applicables en France en matière d’urbanisme, de construction, de sécurité, d’accessibilité, de salubrité et d’hygiène.*

1. **LES COMMISSIONS**

**COMMUNICATION**

**EQUIPEMENTS**

**ARBITRAGE**

**SPORTIVES**

**FINANCES**

**EMPLOI**

**PARTENARIAT**

**SECRETARIAT**

**ETHIQUE**

**MANIFESTATIONS**

**BUVETTES- ENTREES**

Les commissions sont composées de plusieurs membres du Conseil d’Administration et peuvent être appuyées par des membres supplémentaires (hors Conseil d’Administration) sur des missions bien spécifiques.

Les commissions se réunissent en fonction des besoins.

Un point mensuel est effectué lors de la réunion du Conseil d’Administration :

* Ordre du jour à J-7 au plus tard
* Compte rendu formalisé au plus tard à J+7
* Validation du compte rendu au début de chaque réunion

# *MISSIONS ET OBJECTIFS DES COMMISSIONS*

|  |  |
| --- | --- |
| Commissions | Missions – Objectifs |
| FINANCES | * Etablir et suivre le budget prévisionnel
* Assurer le suivi et le règlement des factures, des arbitres, des frais de déplacements
* Assurer le reporting mensuel
 |
| PARTENARIATS | * Définir un plan d’action
* Doter le club de ressources supplémentaires
* Formaliser les partenariats – assurer le suivi et la relation avec les partenaires
* Mettre en place un pole partenaires visant à créer des conditions pour leur business respectif (entre eux et avec eux)
 |
| EMPLOI | * Etoffer le lien licenciés / club/ partenaires en permettant de trouver ou proposer des alternatives en matière d’emploi et de stage
* Mettre en place un réseau emploi par le biais des partenaires
 |
| ETHIQUE | * Véhiculer une image positive du club à tous « les étages »
* Faire respecter la charte du club et sensibiliser les licenciés sur le respect qui doit être de mise en toute circonstance
* Obtenir une baisse significative des cartons. Veiller à éradiquer les contestations contre les arbitres
* Prendre des mesures complémentaires à la ligue et au District si cela est jugé nécessaire
 |
| SPORTIVE | * Etre en phase avec le projet club – communiquer les objectifs en début d’année à tous les licenciés
* Veiller à la relation avec les éducateurs, dirigeants, licenciés, parents
* Assurer le suivi de la classe foot, foot animation, foot à 11 jeunes, seniors – suivi de la planification des stages
 |
| ARBITRAGE | * Etre en conformité avec les obligations liées au statut sur l’arbitrage
* S’occuper du recrutement et du suivi des arbitres
 |
| EQUIPEMENTS | * Contractualiser avec les fournisseurs
* Respecter les prévisions budgétaires
* Recenser les besoins en matériel sportif
* Assurer le suivi des commandes et des factures
 |
| SECRETARIAT | * Assurer les engagements des équipes
* Assurer la gestion et le suivi des licences
* Suivre la messagerie club
* Etre l’interlocuteur de la ligue et du district
* Suivre la réglementation sportive
* Assurer les convocations aux assemblées générales
 |
| COMMUNICATION | * Assurer la gestion et la mise à jour (régulière)
* Etre en relation avec la Mairie, le District et la Ligue
* Assurer le suivi de la messagerie club
* Assurer la communication vers les licenciés (AG, manifestation, autres événements)
* Répondre aux besoins des autres commissions
 |
| MANIFESTATIONSBUVETTESENTREES | * Organiser des actions avec les parents par catégorie pour les jeunes
* Organiser l’arbre de Noel, la galette des rois, une journée club (familial) et une journée fin de saison
* Organiser une journée spécifique seniors
* Organiser des tournois (jeunes)
* Organiser des équipes buvettes et entrées. Gérer les approvisionnements et les réassorts
* Gérer les après match (casse-croute et boissons)
 |

**11.LE CLUB : AUJOURD’HUI – DEMAIN**

* **Chartraine et régionale**
* **De jeu**

**UN CLUB**

**UN PROJET**

**UNE IDENTITE**

* **Educatif**
* **sportif**
* **Formateur**
* **Sain et convivial**

**JEUNESSE SPORTIVE ABYMIENNE**

**Volet éducatif**

**Dans le cadre de son projet Club 2017-2020 et son volet éducatif, la Jeunesse Sportive Abymienne,** entend prioritairement favoriser l’épanouissement du jeune footballeur au sein de sa structure mais aussi souhaite promouvoir une vision citoyenne du Football, d’en rappeler les vertus éducatives et d’encourager l’intégration du développement durable dans sa structure. Pour cela, le Club envisage dans le plus bref délai de mettre en place des cours de soutiens scolaire âpres la classe afin d’accompagner au mieux ses jeunes dans leur développement futur mais leur donné le maximum de chance de devenir des hommes dans la société de demain.

Pourquoi :

Il y a certaines périodes dans la scolarité qui sont **plus difficiles que d’autres**. Ainsi, **tous les enfants peuvent avoir recours au soutien scolaire** à un moment de leur parcours.

**Pour qui :**

Si l’enfant ou le parent sent qu’il a **des lacunes dans certaines matières** ou qu’il y a un **désintérêt pour l’école**

Les élèves désirant tout simplement **s’améliorer** sans toutefois être en situation d’échec scolaire. A la poursuite de **l’excellence**, **cette solution se pratique de plus en plus**.

**Objectif :**

Les aides scolaires **ne doivent en aucun cas se substituer à l’école**. Comme son nom l’indique, **le soutien scolaire est une aide**, **un accompagnement dans les moments de difficultés de l’enfant**. L’objectif est de lui **redonner confiance** en ses capacités.



**ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE ABYMIENNE**

**CHARTE DU JOUEUR**

**Je soussigné, licencié à Jeunesse sportive Abymienne, m’engage à respecter de mon mieux ce règlement qui m’aidera à devenir un joueur «  fair play » loyal dans mon sport comme dans la vie.**

**Je respecterai mon club, ses éducateurs, mon entraineur, ses décisions.**

**Je respecterai le Code Sportif :**

* **Se conformer aux règles du jeu**
* **Respecter les décisions de l’arbitre**
* **Refuser toute forme de tricherie ou de violence**
* **Rester maître de soi en toutes circonstances**
* **Etre loyal dans le sport et dans la vie**
* **Etre exemplaire, généreux et tolérant**
* **Respecter ses partenaires**

**Je respecterai mes adversaires, leurs entraîneurs et l’arbitre : ETRE FAIR PLAY**

* **Dans le langage**
* **Dans les actes**
* **Dans la maîtrise de soi**
* **Dans le respect des décisions de l’arbitre**

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES**

**Tous les joueurs et les parents doivent se sentir concernés pour le club, c’est pourquoi il est impératif :**

* **De répondre présent pour toute convocation à un match**
* **D’être présent aux entraînements**
* **De téléphoner, dans un délai respectable, au responsable an cas d’indisponibilité (maladie…)**
* **De porter les tenues du club lors de chaque convocation**
* **D’être présent à l’assemblée générale du club**
* **De s’assurer, pour les parents, de la présence de l’entraîneur avant de quitter le stade ou le lieu de rendez-vous pour les compétitions.**

**RESPECT DES HORAIRES**

* **Tout joueur devra être présent bau stade 10 minutes avant de la séance d’entraînement.**
* **Lors des matchs à domicile, le joueur devra être présent à l’heure de la convocation.**
* **Lors des matchs à l’extérieur, les joueurs devront être présents au stade 10 minutes avant le départ.**

**DUREE ET PERIODE DES SEANCES DE TRAVAIL**

**Les séances ont lieu toute l année de septembre jusqu’en juin, et les jours et horaires sont affichés sur le tableau d’affichage . Le club ne saurait être tenu pour responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors de l’horaire précisé.**

**EQUIPEMENTS DES JOUEURS**

**Aux entrainements, chaque joueur doit posséder :**

* **Un short d’entrainement**
* **Une paire de chaussettes de football**
* **Un maillot d’entrainement**
* **Une paire de chaussure « stabilisée » ou « à crampons moulés »**
* **Une paire de basket pour les footings**
* **Une paire de protège tibias**
* **Une serviette de douche + nécessaire**

**Lors des matchs, chaque joueur doit posséder :**

* **Une paire de protège tibias**
* **Une serviette de douche + un savon**
* **La tenue sera fournis par le club et rendus après la rencontre. En cas de perte ou détérioration l’équipement pourra être facturé au joueur.**



**COMPORTEMENT DES JOUEURS**

* **L’entrainement des joueurs est obligatoire pour prétendre participer aux matchs ou plateaux pour les débutants.**
* **Les joueurs ne pouvant pas participé exceptionnellement aux matchs ou entrainements sont priés de prévenir l’entraîneur 48 heures auparavant**
* **Toute absence non justifiée lors d’une rencontre, fera l’objet d’une sanction**
* **Tout joueur présentant un comportement indiscipliné :**
* **Insultes verbales ou gestuelles envers un partenaire, un adversaire, un dirigeant, un parent, un arbitre**
* **Bagarres violentes dans l’enceinte du stade ou à l’extérieur**
* **Vol dans l’enceinte du stade ou à l’extérieur**
* **Crachat sur un partenaire, un adversaire ou toute autre personne physique**
* **Vocabulaire grossier entre joueurs**
* **…**

**Sera automatiquement convoqué par la commission d’éthique du club.**

**Signatures : Joueur : Parent ou tuteur**

****

**LES PARENTS**

Les parents jouent un rôle charnière entre l’ensemble des intervenants de notre association. Aussi, nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre engagement à notre côté pour une bonne réussite de tous nos objectifs.

Jeunesse Sportive Abymienne n’est pas une garderie d’enfants mais un club à vocation sportive où les enfants doivent apprendre à œuvrer en société lors des entraînements mais aussi lors des matchs.

**VOTRE ROLE :**

Sans accompagnateurs, nous ne pouvons pas inscrire d’équipe en compétition surtout pour les déplacements.

**Avoir toujours à l’esprit que le football est un plaisir et un jeu (au delà du résultat, la manière et le plaisir sont à mettre en avant)**

**Applaudir les bonnes actions de votre équipe mais également complimenter l’équipe adverse (permet de démontrer le respect que vous témoignez à l adversaire)**

**S'interdire toute violence (envers les arbitres, les éducateurs, les autres parents, et à plus forte raison les enfants)**

**Encourager et réconforter les enfants même en cas de défaite (c’est une étape nécessaire à la réussite)**

**Aller le voir jouer, soutenez son équipe, mais laissez son éducateur diriger, "coacher"! Ayez le plus souvent, vis a vis de votre enfant, une attitude positive!**

**CHARTE DU PARENT**

 Vous venez d'inscrire votre enfant ou de renouveler sa licence au sein de la JEUNESSE SPORTIVE ABYMIENNE. Cela vous engage à respecter certaines règles de bon fonctionnement.

**Etre parents c’est :**

* Respecter
* Communiquer
* Etre disponible
1. **Respecter l’ensemble des acteurs du club, c’est :**
* Respecter l'heure des débuts et fin de l’entraînement ainsi que du rendez-vous le jour du match.
* Respecter les décisions de l'éducateur concernant le choix du niveau de l'équipe de votre fils, fille.
* Laisser l’éducateur donner seul les consignes a l’équipe en match.
* Respecter les arbitres et l’adversaire
* Respecter l’aire de jeu : ne pénétrer jamais sur un terrain (derrière la main courante).
* Respecter le vestiaire (La présence des parents est interdite).
1. **Communiquer avec les acteurs du club, c’est :**
* Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l’entraînement ou en match.
* Prévenir de sa présence l’éducateur a son arrivée à l’entraînement et en match.
* Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de vôtre appui pour s’épanouir en match.
* S ‘informer du match de son enfant auprès de l ‘éducateur.
* Ne jamais critiquer un enfant, parler uniquement de ce qui s’améliore.
* Pour tout litige avec un éducateur, dirigeant, parent, joueur, adressez-vous au responsable de catégorie.
1. **Etre disponible, c’est :**
* A l'occasion des déplacements de l'équipe de votre fils, fille, nous comptons de temps en temps sur votre participation.
* Dans tous les cas, s’assurer de la prise en charge de (des) l’enfant(s) par un membre de l’encadrement OFFICIELLEMENT RECONNU PAR LE CLUB, c’est-à-dire avec une licence dirigeant ou éducateur.
* Vérifier que l’enfant sera transporté dans les conditions de sécurités : nombre de véhicules suffisant, rehausseur, ceinture, etc.
* Se proposer d’être arbitre de touche en cas de besoin.
* Proposer son aide pour les manifestations du club (plateaux U7, U9, tournois, repas etc…)

**Nom : Prénom : Signature des parents**

**CHARTE DES EDUCATEURS**

Nous, éducateurs de la Jeunesse Sportive Abymienne, nous engageons à respecter la charte suivante :

* Arriver au moins un quart d’heure avant le début des entraînements et nous assurer que les parents ont bien récupéré leur enfant avant de partir.
* Veiller à la progression technique et tactique de chaque joueur et lui transmettre les valeurs éducatives qui sont les nôtres (politesse, respect, solidarité, courage, maîtrise de soi) dans l’objectif final du meilleur épanouissement possible.
* Préparer chacune de nos séances en respectant la planification annuelle par cycles et les principes d’élaboration d’une séance.
* Distribuer des convocations écrites pour un match ou un tournoi le week-end.
* Ne pas oublier que le football reste avant tout un jeu et que le football d’éveil et d’initiation n’a pas la compétition pour vocation. Pas de classement mais le seul plaisir du beau jeu avant tout enjeu.
* Faire preuve d’esprit de groupe, travailler avec les autres éducateurs, communiquer.
* Bannir la tricherie, le mensonge et la violence.
* Etre exemplaires, représenter dignement notre club et contribuer à sa meilleure image.
* En cas de problème, dialoguer avec l’enfant, ses parents et le responsable de l’école de foot.
* Assister régulièrement aux réunions techniques et poursuivre notre formation.

Nom ,Prénom: Catégorie encadré  : Signature éducateur: